



# connex

NOUVELLES IMPORTANTES DE PC-MEPS

Veillez transmettre ce bulletin ✓ à votre trésorier ou trésorière ✓ à votre comité M&P ✓ à votre personnel ministériel/votre personnel laïques ✓ au représentant ou à la représentante du personnel/comité de formation du consistoire ✓ au conseil de paroisse/bureau de l'église

## DANS CE NUMÉRO

- Rappels concernant le nouveau modèle de rémunération
- Green Shield : Des récompenses et plus encore
- Régime de retraite : En quoi consiste l'engagement des actionnaires?



Lloyd Bruce

Qu'est-ce que cela signifie d'appeler *ministère* ce que nous faisons en tant qu'aumôniers et aumônieres? Comment participons-nous à l'ensemble de l'Église pour soutenir ce travail? Le personnel aumônier en milieu carcéral, hospitalier et militaire se sent souvent isolé de l'ensemble de l'Église, elle qui, dans bien des cas, ne connaît pas les défis uniques auxquels doivent faire face ceux et celles qui exercent un ministère institutionnel.

Au moment où je me suis joint au Comité permanent des politiques et procédures concernant le ministère et l'emploi (CP-PPME), je venais de quitter un poste d'aumônier à l'établissement de Springhill et je remplissais mon mandat dans le cadre de mon ministère comme agent des opérations à Kairos Pneuma Chaplaincy inc. (KPC inc.). J'étais membre du Consistoire de Chignecto tout en agissant comme aumônier (en tant qu'employé

du Bureau du Conseil général) lorsque le consistoire a décidé de reconnaître mon travail comme ministère. De plus, un montant prévu au budget était mis de côté chaque année pour financer ce travail. Plus tard, lorsque le modèle d'attribution des contrats a été modifié, KPC inc. a exigé que le consistoire la reconnaisse comme ministère. Une fois de plus, le Consistoire de Chignecto a vu le bien-fondé de confirmer cette relation et de soutenir le ministère que nous avons en commun.

Bien qu'au sein de l'Église Unie du Canada, de nombreux éléments sont en pleine transformation, à la base, nous savons que nous sommes en relation les uns avec les autres ainsi qu'avec le Divin – que nous dépendons des autres. J'encourage tous les pasteurs et les pasteures à prendre en considération les ministères institutionnels qui sont offerts dans leur région. Comment entrer en

contact avec ce personnel ministériel? Comment entendre ses témoignages? Comment prendre part au ministère qui est à la fois le sien et le nôtre, et le soutenir ensemble?

Les membres de CP-PPME examinent les implications de différents scénarios de renvoi, en gardant à la primauté de la relation une place prépondérante. Réfléchissez aux ministères qui sont offerts par ces établissements dans votre région et aux façons dont vous, et les assemblées décisionnelles de la paroisse dont vous faites partie, pouvez entrer en relation avec eux et les personnes qu'ils servent.

—Lloyd Bruce est pasteur et membre de CP-PPME. Il sert l'unité pastorale de Sackville et habite à Amherst, en Nouvelle-Écosse. Il travaille comme aumônier depuis 14 ans.



## Nouveau modèle de rémunération

La date limite pour passer au nouveau modèle de rémunération est le 30 juin 2018.

Selon ce nouveau modèle, si un presbytère n'est pas fourni, le personnel ministériel reçoit une seule rémunération intégrée qui comprend ce qu'on appelait auparavant le salaire de base et l'allocation de logement.

Les pasteurs et les pasteuses à qui on fournit un presbytère continuent de recevoir un salaire de base en plus de l'utilisation du presbytère.

Pour s'assurer que le changement s'effectue correctement par l'entremise d'ADP, communiquez avec le personnel suivant de l'Unité des ministères et de l'emploi au Bureau du Conseil général :

**Diane Collier**

[dcollier@united-church.ca](mailto:dcollier@united-church.ca); 1 800-268-3781, poste 3148

**Carmen Flores**

[cflores@united-church.ca](mailto:cflores@united-church.ca); 1 800-268-3781, poste 3166

## État des gains et des déductions (fiche de paie)

Selon les lignes directrices en matière d'emploi qui sont applicables à la province, les employeurs doivent fournir aux personnes employées un état des gains et des déductions (fiche de paie) pour chaque paie. Il incombe à la personne chargée de la gestion de la paie et du lien avec ADP de s'assurer de la production de cette fiche.

ADP propose plusieurs solutions

1. ADP traite plusieurs rapports avec chaque paie, y compris la fiche de paie. À l'aide du Rapport sur Internet, la personne chargée de la gestion de la paie et du lien avec ADP peut imprimer la fiche de paie et la transmettre à la personne employée. Il n'y a aucuns frais d'ADP associés à ce service.
2. La personne chargée de la gestion de la paie et du lien avec ADP peut demander à ADP d'expédier par la poste les rapports de paie pour chaque paie, y compris la fiche de paie, sous réserve qu'ADP facture les frais d'envoi.
3. La personne chargée de la gestion de la paie et du lien avec ADP peut demander à ADP d'expédier par la poste la fiche de paie, sous réserve qu'ADP facture les frais d'envoi.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les services à la clientèle d'ADP au 1 877-377-4784.

## Fermeture des charges pastorales pour l'été : Que faire

Si votre charge pastorale ferme pour l'été, ADP doit en être avisée et les cotisations (pour les régimes de retraite et d'avantages sociaux) qui n'ont pas été prélevées durant les mois d'été doivent être rattrapées.

### Pour aviser ADP de la fermeture estivale

1. Faites parvenir un avis à ADP une semaine avant la date de paie précédant immédiatement la fermeture estivale à l'aide du formulaire de paie.
  - a. Remplissez la *Section 3 – Changement de statut* :
    - i. Cochez *Cessation temporaire de la paie*.
    - ii. Cochez *Fermeture pour l'été*.
    - iii. Inscrivez le *Dernier jour de travail*
  - b. Indiquez à ADP le nombre de paies qui seront annulées.
2. Une semaine avant la date de paie, avisez les services à la clientèle d'ADP que la personne employée REÇOIT son salaire pour réactiver son statut.

### Pour rapprocher les cotisations non versées

Informez ADP des ajustements non récurrents à faire avant ou immédiatement après la période de fermeture estivale (ou les deux). Pour calculer le montant des ajustements non récurrents qui doit être communiqué à ADP, il suffit de se servir des montants qui ont été déduits immédiatement avant la fermeture, comme l'indique le rapport du registre des paies ADP, ou d'utiliser les outils *Tools for Treasurers (Lay/Ministry)* (en anglais) pour effectuer les calculs.

**Téléphone des services à la clientèle d'ADP : 1 877-377-4784**

**Télexcopieur : 1 877-701-7329**

- ❖ Les outils *Tools for Treasurers (Lay/Ministry)* (en anglais) se trouvent à l'adresse [united-church.ca](http://united-church.ca); cherchez et sélectionnez *budgeting tools for treasurers*. Faites défiler la page et cliquez sur le lien approprié.
- ❖ Il est possible de se procurer les **formulaires de paie ADP** auprès des services à la clientèle d'ADP ou en communiquant avec l'Unité des ministères et de l'emploi : 1 800-268-3781, poste 3031; [MinistryandEmployment@united-church.ca](mailto:MinistryandEmployment@united-church.ca).

## Green Shield

### Changerpourelavie : programme de récompenses

Alors que nous menons des vies trépidantes, nous sacrifions souvent au passage notre santé et notre mieux-être. Il existe des outils pour nous aider à faire le suivi de notre consommation d'aliments, de la durée de notre sommeil et de notre niveau d'activité. Mais cela nécessite du temps!

Green Shield sait que les incitatifs constituent souvent une bonne façon de motiver les gens à faire des choses. Le programme en ligne *Changerpourelavie* encourage les membres à faire le suivi de leur santé et de leur mieux-être. Il suffit de se rendre à l'adresse [greenshield.ca/fr-ca/accueil](http://greenshield.ca/fr-ca/accueil) et de sélectionner *Changerpourelavie*. Entrez vos données et accumulez des points. Puis, sélectionnez un sujet d'intérêt dans la section *Apprendre et gagner* (les sujets traités vont de l'arthrite au cancer, en passant par la santé financière). Chaque fois que vous apprenez, vous accumulez des points. Utilisez vos points pour faire une offre sur une récompense – vous pourriez gagner des cartes-cadeaux provenant de différents détaillants. Vous pouvez également connecter votre moniteur d'activité (Garmin, Fitbit) pour augmenter votre nombre de points.

Inscrivez-vous, apprenez et peut-être gagnerez-vous! Mais au fond, en faisant le suivi de notre mode de vie et en apprenant plus sur les façons de demeurer en santé, nous sommes toutes et tous gagnants.

❖ Site en français : [greenshield.ca/fr-ca/accueil](http://greenshield.ca/fr-ca/accueil)

❖ Site en anglais : [greenshield.ca](http://greenshield.ca)



## Connaissez-vous le Réseau LeBonSpécialiste (Best Doctors)?

Le Réseau LeBonSpécialiste est un service du régime d'avantages sociaux. Grâce à ce service, les membres peuvent obtenir un deuxième avis pour tout diagnostic médical et un examen du plan de traitement que leur a prescrit leur praticien actuel. D'autres services sont également offerts.

1. **LeBonSpécialiste<sup>MC</sup>** : Ce service aide les membres à trouver des spécialistes au Canada. Il tient compte des antécédents uniques de la personne et de sa situation géographique et la met en contact avec le médecin qui convient pour traiter le problème de santé.
2. **SoinsHorsCanada<sup>MC</sup>** : Si l'état de santé de la personne requiert le traitement d'un spécialiste exerçant à l'extérieur du Canada, le Réseau LeBonSpécialiste lancera une recherche dans sa base de données mondiale pour trouver le médecin le plus qualifié pour répondre aux besoins de cette personne.
3. **Services médicaux 360<sup>oMD</sup>** : Ce service aide les membres à avoir accès à l'information, aux outils et aux ressources dont ils ont besoin pour ne pas demeurer dans l'incertitude, y compris des liens vers des sites Web et des articles sur des problèmes de santé particuliers, la biographie de médecins et les coordonnées de spécialistes, de groupes d'associations et d'établissements.

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AVANTAGES SOCIAUX

L'Unité des ministères et de l'emploi organise des webinaires pour informer les personnes employées qui travaillent plus de 14 heures par semaine sur les avantages sociaux et sur le régime de retraite qu'offre l'Église Unie.

Vous ne pouvez pas assister aux webinaires en direct? Qu'à cela ne tienne, rendez-vous à l'adresse [United-in-Learning.com](http://United-in-Learning.com), cliquez sur **Recordings** (remarque : en anglais seulement) en haut de la page, choisissez 2017 Programs, puis faites défiler la page pour trouver

- ❖ The Benefits Story [L'histoire des avantages sociaux]
- ❖ Pension Information seminar [Séminaire : renseignements concernant le régime de retraite]

Ce n'est pas aussi amusant qu'un webinaire en direct, mais tous les renseignements s'y trouvent!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'Unité des ministères et de l'emploi. Pour ce faire, allez à la section *Communiquez avec nous* à la page 4.



## DISPONIBLE À LA FIN JUILLET

**Le rapport annuel 2016 du Régime de retraite de l'Église Unie.** Pour le consulter, le télécharger ou l'imprimer, il suffit de se rendre à l'adresse [egliseunie.ca/ressources/administration/](http://egliseunie.ca/ressources/administration/), de chercher la section Régime de retraite et de cliquer sur le Rapport annuel 2016 du Régime de retraite.

Vous préférez la copie papier?  
Communiquez avec l'Unité des ministères et de l'emploi (voir la section *Communiquez avec nous* ci-dessous). Si vous nous envoyez un courriel ou vous nous laissez un message vocal, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse!

## Nouvelles des bénévoles :

### Le Conseil de retraite accueille Katharine Preston

En mai 2017, Katharine s'est jointe au Conseil de retraite. Elle fera bénéficier le groupe de ses connaissances et de son expérience en matière d'investissement responsable. À l'heure actuelle, Katharine est directrice de l'investissement responsable à OPTtrust, l'organisme qui s'occupe des investissements et de la gestion de la caisse de retraite pour le régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Le Conseil de retraite porte une attention particulière à l'investissement responsable.

## Comment fonctionne l'engagement des actionnaires

En mars dernier, PETA, le groupe bien connu de défense des droits des animaux, a fait une chose étonnante : il a acheté des actions de Canada Goose, le fabricant canadien de vêtements de plein air. Pourquoi est-ce si surprenant? Parce que PETA critique ouvertement Canada Goose, en dénonçant à maintes reprises son utilisation de la fourrure animale et des plumes dans ses produits.

En devenant actionnaire, PETA est en mesure d'assister aux assemblées et de collaborer avec des investisseurs qui partagent les mêmes convictions afin de promouvoir le retrait des animaux dans les manteaux de Canada Goose et la fabrication de produits sans matière animale. C'est ce qu'on appelle l'engagement des actionnaires, et il a été prouvé que c'est une façon efficace d'apporter les changements qu'on aimerait voir dans une entreprise.

C'est pourquoi le Conseil de retraite travaille de concert avec la Shareholder Association for Research & Education (voir [share.ca](http://share.ca) [en anglais]). Le partenariat avec des organismes qui se préoccupent des mêmes enjeux ayant trait à des facteurs environnementaux, sociaux ou gestionnels peut contribuer à ce que les entreprises modifient leur comportement pour passer à une exploitation plus écologique et bienveillante. Cette stratégie d'investissement responsable aide à atteindre les objectifs de la caisse de retraite, soit de remplir son engagement à l'égard de la sécurité financière tout en tenant compte de ces facteurs.

\* *Why Canada Goose's Newest Shareholder Is Also Its Worst Nightmare* (en anglais), [peta.org/blog](http://peta.org/blog) (13 mars 2017).

## COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

*Connex* est le bulletin du Comité permanent des politiques et services concernant le ministère et l'emploi (PC-MEPS) du Conseil général, de l'Unité des ministères et de l'emploi et du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada de #UCCan.

 [facebook.com/MinistryAndEmploymentUCCan](https://facebook.com/MinistryAndEmploymentUCCan)

 [@UCCan\\_MandE](https://twitter.com/UCCan_MandE)

Centre d'avantages sociaux de l'Église Unie : 1 855-647-8222 (mise à jour des renseignements personnels; départ à la retraite)

GreenShieldCanada : 1 888-711-1119, [greenshield.ca](http://greenshield.ca) (questions relatives à l'assurance pour soins médicaux et dentaires; outils en ligne; rappels)

Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) : un service confidentiel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur sept.  
1 800-387-4765 (anglais); 1 800-361-5676 (français); [shepell.com](http://shepell.com)

Ministères et emplois, BCG : 1 800-268-3781, poste 3031  
[MinistryandEmployment@united-church.ca](mailto:MinistryandEmployment@united-church.ca)